ccva

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES VALLÉES D'AIGUEBLANCHE

Décembre 2017

info vallées

LE MAGAZINE DE VOTRE TERRITOIRE

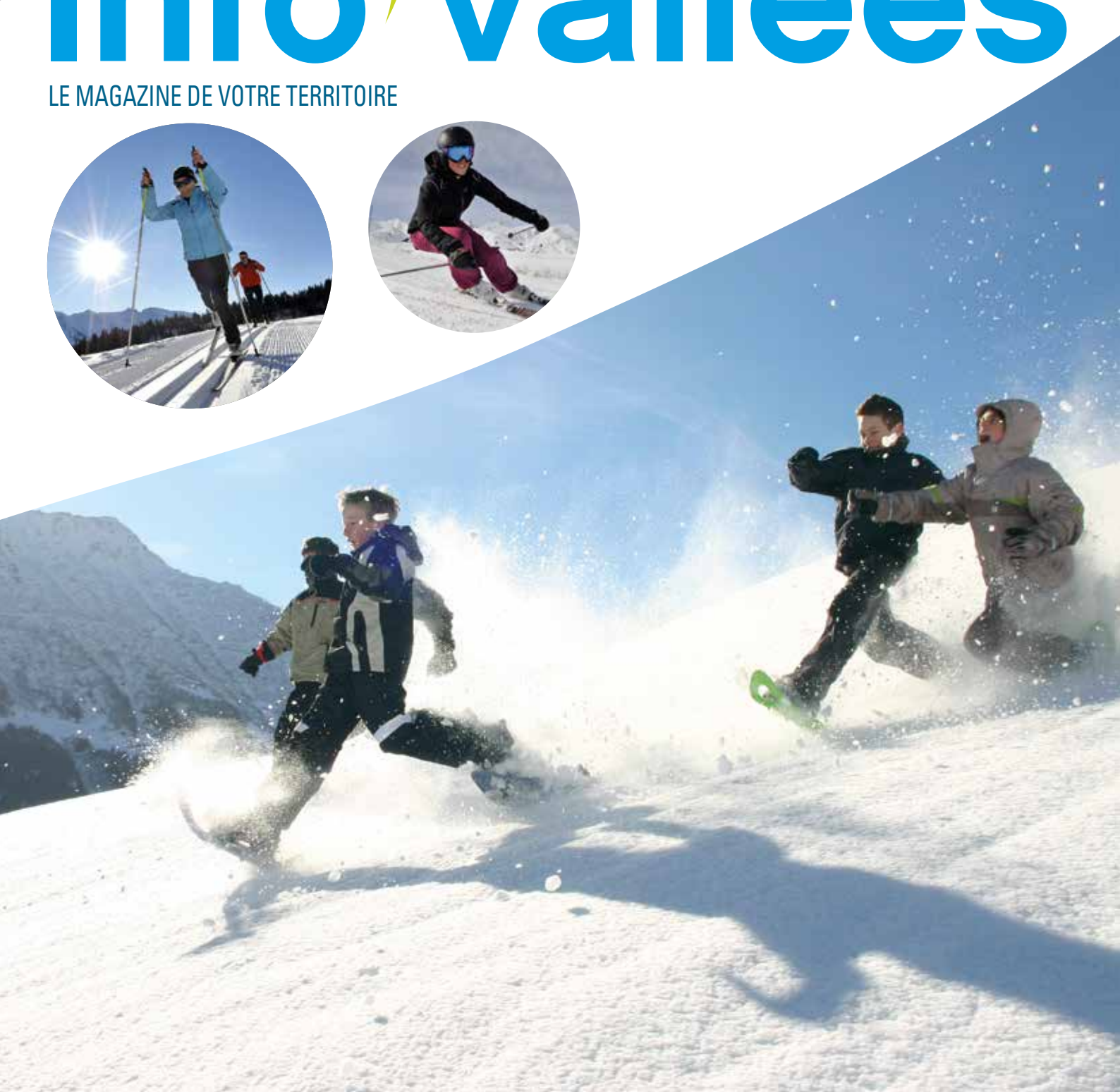

Édito

Notre territoire est comme l'Hydre de la mythologie grecque : il a de multiples visages.

Il se déploie entre vallées et montagnes, accueille des économies fortes (thermalisme, pastoralisme, industries, sports d'hiver), est soumis à deux fortes saisonnalités (l'hiver et l'été) et, il est le lieu de séjour de populations aux aspirations bien différentes : les locaux et les vacanciers.

Ces multiples facettes, loin d'être concurrentes, sont une force, une valeur ajoutée pour nos Vallées. Elles forgent notre singularité et notre attractivité.

C'est au cœur de cet environnement fait de diversités que la Communauté de Communes des Vallées d'Aigueblanche mène à bien ses missions de développement territorial et de services à ses habitants.

Dans un contexte économique défavorable qui affecte lourdement les collectivités, certains choix sont difficiles à arbitrer. La CCVA s'efforce toutefois de préserver un juste équilibre entre l'intérêt général, les enjeux économiques et l'harmonie locale.

Ce qui nous anime, c'est notre volonté de PROXIMITÉ. Ce concept souvent galvaudé, demeure pour nous une valeur forte. Placer la population - permanente et touristique - au centre de nos préoccupations est une constante qui guide notre vision, une constante qui accompagne en permanence nos projets.

C'est, entre autres, la raison même de ce nouveau numéro d'Info'Vallées : être proche de vous, renforcer les liens qui nous unissent, vous tenir informés de la progression de nos actions…

Quand vous lirez ces lignes, la fin de l'année sera proche, aussi, permettez-moi, avec un peu d'avance, de vous souhaiter, au nom de tous les élus et de tout le personnel de la CCVA, d'excellentes fêtes en famille et entre amis.

André POINTET
Président de la CCVA

Sommaire

Développement du territoire P 3/5

Développement touristique P 6

Les éco-gestes P 8

Nouvelles d'en haut P 10

Vous et la CCVA P 11

Nouvelles d'en bas P 12

Rétrospective 2017 P 14

Informations pratiques P 16

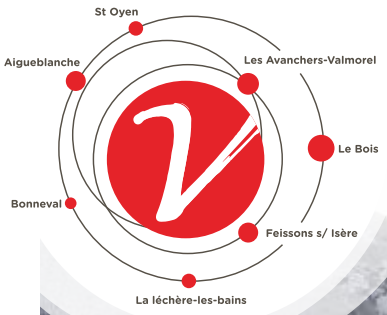

Saint-Oyen sous la neige

3 actions du programme "Espace valléen"

SCHÉMA INTERCOMMUNAL DE RANDONNÉE PÉDESTRE

Activité phare de la saison estivale, la randonnée pédestre (courte ou longue), plébiscitée par les touristes et par les habitants, constitue à elle seule un des premiers motifs de séjour dans nos montagnes.

Elle permet par ailleurs la découverte du territoire par la mise en valeur de ses richesses naturelles et culturelles.

La qualité de l'offre est par conséquent un enjeu majeur qu'il nous appartient de traiter avec le plus grand soin. Faisant le constat d'une grande hétérogénéité sur le territoire, tant sur le plan de la signalétique, des aménagements de sécurité, que de l'état des itinéraires, un schéma intercommunal a été élaboré par les acteurs du territoire entre 2016 et 2017, avec le soutien du Département et de l'État dans le cadre des Espaces Valléens.

Mieux valoriser l'offre de randonnée à travers toutes ses dimensions (balade familiale, randonnée sportive, trail, sentier d'interprétation), en tenant compte de la capacité financière du territoire à maintenir sa qualité, privilégier la qualité à la quantité, se recentrer autour des itinéraires phares et des principales richesses du territoire, telles ont été les orientations du travail collectif mené.

Validé par le comité de pilotage en charge du suivi et par les élus de la CCVA au printemps 2017, sa mise en œuvre s'étalera sur plusieurs années en raison des investissements importants à consentir. La première tranche consistera en 2018 à baliser neuf boucles dans la vallée du Morel et une autour d'Aigueblanche / La Léchère, ainsi que cinq parcours trail permanents. Les autres pôles du territoire seront équipés progressivement, et un portail internet dédié sera prochainement réalisé.

Une affaire et des chemins à suivre…

SCHÉMA DIRECTEUR DES MOBILITÉS ET DÉPLACEMENTS

Christophe MANSOURI
Chef de projet Espace Valléen à la CCVA

PAROLE À

"La mobilité et le déplacements des habitants et des touristes constituent un enjeu croissant et déterminant pour la destinée du territoire. La « mobilité » ce n'est pas que mettre du transport collectif, des pistes cyclables et des solutions de déplacements alternatives à la disposition des individus, c'est aussi créer une dynamique locale en facilitant leur utilisation.

C'est pourquoi la CCVA s'est lancée fin 2016 dans l'élaboration d'un schéma directeur pour l'ensemble de son territoire, avec le soutien du Département et de l'ADEME. L'objectif est de structurer une démarche globale des mobilités. L'étude doit déboucher, début 2018, sur des orientations et des propositions d'actions permettant aux élus d'adopter une stratégie en termes de développement des transports collectifs, alternatifs et des modes actifs (marche, vélo). Parallèlement, un focus est réalisé sur la station de Valmorel afin d'adapter les réponses à ses problématiques spécifiques."

DISPOSITIF DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

PAROLE À

Laurent OLÉON
Conseiller Communautaire de la CCVA,
Élu-référent du dispositif.

"La dynamique touristique de la CCVA tient avant tout de ses acteurs socioprofessionnels qui sont souvent les premiers à accueillir la clientèle. Or, à l'instar de nombreux territoires d'accueil, ces derniers, s'ils excellent souvent dans leur domaine propre, se doivent d'actualiser une partie de leurs compétences (marketing, réseaux sociaux, démarche qualité…). C'est dans cet objectif que la CCVA travaille avec les acteurs touristiques, l'Agence Touristique Départementale et Auvergne Rhône-Alpes Tourisme afin de définir un panel de formations cibles visant la qualité des prestations offertes. Il s'agit de mieux répondre aux enjeux et défis du tourisme actuel et de demain par l'élaboration d'un plan de développement de compétences faisant concorder la stratégie touristique et les besoins réels de montée en compétences des acteurs du territoire. En effet, la mutation des attentes et des comportements des clientèles, l'évolution des modes de recherche d'informations, d'achat des prestations et la concurrence qui devient universelle imposent aux prestataires de faire évoluer leurs pratiques en permanence. C'est aussi l'opportunité de partager ensemble les objectifs du développement touristique toutes saisons de notre territoire au sein d'un marché concurrentiel fort et multiple."

Vers une valorisation des déchets verts

Depuis 2015, la CCVA poursuit une expérimentation qui consiste à valoriser les déchets verts ligneux (branchages, rameaux,…) que les particuliers apportent à la Déchèterie des Combes. Après une période de stockage, les déchets sont broyés. Les broyats ainsi obtenus sont ensuite acheminés et utilisés comme compost sur les pentes rocailleuses du territoire.

PAROLE À

Jean-Louis GARNIER
Directeur des Services Techniques de la CCVA

"Grâce à ce principe, nous récoltons environ 130 tonnes de broyat par an. Plutôt que d'évacuer ce matériau pour le recycler au Centre de Montmélian, nous le valorisons sur place. Cela présente beaucoup d'avantages. Tout d'abord, nous réduisons les volumes de déchets transportés. Ensuite, répandu sur les chantiers des pistes de ski, ce broyat favorise la reprise de végétalisation, ce qui est un plus pour les troupeaux d'alpages et pour l'esthétique paysagère des lieux. De plus, ce substrat recouvre les cailloux, protégeant ainsi, en période de faible enneigement, les fraises des dameuses et les skis… Cette initiative s'inscrit dans un cercle vertueux pour le territoire ".

Dré dans le pentu !

Dans le cadre de son soutien à l'agriculture, 3 agents de la CCVA - les "arcossiers" - sont chargés d'entretenir les alpages.

Là où la végétation est abondante et le terrain en forte pente, l'accessibilité est périlleuse. Il devient alors difficile de défricher ces terrains avec des machines conventionnelles. Les interventions de fauchage et de débroussaillage nécessitent du matériel spécialisé répondant aux contraintes liées à la typologie du terrain.

C'est pourquoi la CCVA s'est récemment dotée d'un broyeur commandé à distance. Ce chenillard d'1,5 tonnes, d'une puissance de 45 CV est capable de grimper des pentes de 50° ; une machine idéale en termes de sécurité et de rendement.

Avec de bonnes conditions météorologiques, ce broyeur peut nettoyer 1 hectare / jour !

Il sera utilisé sur l'ensemble du territoire de la CCVA pour des terrains communaux et d'alpages.

Le broyeur en action sur le stade de slalom à Valmorel.

Éclairage public

Comme nous vous l'annoncions dans notre numéro de juin dernier, une démarche d'envergure de réduction des consommations énergétiques du parc d'éclairage public des communes de la CCVA est engagée depuis cet été.

Un diagnostic a été réalisé sur les 7 communes du territoire par un cabinet spécialisé et restitué à l'automne avec analyse des consommations, des abonnements et de l'état du patrimoine. Des orientations et des priorités d'intervention ont ainsi été soumises aux élus communaux qui se sont saisis de ce lourd travail d'inventaire. Une importante première phase de travaux et de modernisation du parc va s'étaler sur les années 2018 et 2019, avec l'objectif de réduire les consommations de 50%.

Cette opération est soutenue par l'Etat via le fonds TEPCV et par le Syndicat d'Energie de la Savoie.

Investissement estimé à 700 000 € HT.

PAROLE À

Thierry BRUNIER
Vice-Président CCVA

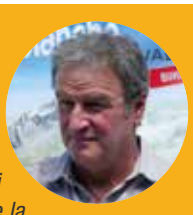

"L'éclairage public représente en moyenne aujourd'hui près de la moitié de la consommation d'électricité des communes. On mesure donc aisément l'enjeu que représente la démarche que nous avons engagée ".

Rezo pouce

Une nouvelle façon de penser l'autostop en Tarentaise-Vanoise.

Comment ça marche ?

- Près d'une centaine de points d'embarquement sont matérialisés (par des panneaux Rezo Pouce) sur l'ensemble du territoire des communautés de communes des Vallées d'Aigueblanche, Cœur de Tarentaise et des Versants d'Aime, afin de sécuriser les arrêts et faciliter la relation entre auto-stoppeurs et conducteurs.
- **Les conducteurs et auto-stoppeurs intéressés s'inscrivent auprès de lieux relais (mairie du domicile) ou du site www.rezopouce.fr**

Ils signeront une charte et recevront gratuitement un kit mobilité (composé des fiches destinations pour les auto-stoppeurs et d'un macaron pour les conducteurs) qui les aideront dans leur mise en relation et leur repérage au niveau des arrêts.

www.rezopouce.fr/Assemblee_de_Pays_Tarentaise_Vanoise/Aigueblanche

Une nouvelle DSP

pour le domaine skiable de Valmorel

Les conseillers communautaires de la CCVA ont souhaité impulser une nouvelle dynamique pour le domaine skiable de Valmorel et ce pour moderniser, dynamiser la station et rendre Le Grand Domaine attractif à l'instar des stations voisines.

Pour ce faire, comme l'exige la procédure, une nouvelle DSP a été signée avec le DOMAINE SKIABLE DE VALMOREL SA.

La DSP, qui englobe principalement la gestion des remontées mécaniques et des pistes, répondra aux exigences suivantes :

- Amélioration de l'accueil et du confort des skieurs
- Modernisation des remontées mécaniques
- Optimisation de la couverture du domaine skiable en neige de culture
- Poursuite d'une démarche qualité
- Diversification des offres de prestations

Pour booster le démarrage de ce programme, d'importants efforts seront déployés les 5 prochaines années, notamment via la mise en place d'un plan pluriannuel d'investissements.

LEXIQUE

DSP
Délégation de Service Public
C'est un contrat par lequel une personne morale de droit public (en l'occurrence la CCVA) confie la gestion d'un service dont elle a la responsabilité à un opérateur économique public ou privé dont la rémunération est liée au résultat d'exploitation du service.

PLAN QUALITÉ ROUTE

Depuis 2003, le PLAN QUALITÉ ROUTE, autrement appelé "Programme de protection contre les risques naturels de montagne", met en œuvre un programme spécifique des protections des routes de montagne.

La CCVA investit 100 000 € par an

Les éboulements et avalanches de l'hiver 98-99 qui ont menacé la sécurité du réseau routier savoyard ont conduit à réfléchir à l'engagement d'un programme spécifique des protections des routes de montagne concernant à la fois la voierie nationale et départementale. Les enjeux sont vitaux pour la sécurité des Savoyards dans leurs déplacements quotidiens ainsi que pour celles des visiteurs que notre département accueille. C'est la pérennité de notre économie touristique qui est donc concernée.

La programmation des travaux à réaliser conduit à répartir leur coût sur une période de 30 ans entre le département et les collectivités. Le montant total des travaux vallée sur la Tarentaise avoisinera les 150 000 000 €. **La CCVA, quant à elle, participe à ce programme à hauteur de 100 000 € par an.**

Mardi 26 décembre
RENTRÉE DES NEIGES

Renforcement de la politique d'hébergement touristique.

La CCVA a inscrit dans son contrat Espace Valléen de multiples actions en faveur de l'Immobilier de Loisirs afin de repositionner les propriétaires de meublés au cœur de l'économie touristique.

Cette démarche est, dans un premier temps, accentuée autour du Grand domaine de Valmorel, mais elle s'adresse bien évidemment à l'ensemble du territoire de la communauté de communes.

En effet, le pôle d'altitude de Valmorel-Doucy compte 7000 lits marchands sur un total de 15 000 lits, ce qui est trop faible. Le nombre de lits froids a atteint son niveau maximum et ne peut plus être, comme par le passé, compensé par des constructions nouvelles. Le foncier constructible en montagne est de plus en plus rare. Conséquence : la fréquentation de la station diminue malgré les programmes de construction de nouveaux lits des dernières années.

Cette urgence vitale pour l'écosystème de la station, ajoutée à l'éloignement géographique de l'essentiel des propriétaires, explique l'implantation physique de la Maison des propriétaires à Valmorel. Néanmoins, nos équipes et partenaires sont mobilisables sur les 7 communes.

PAROLE À

Jean-Michel VORGER,
Vice-Président CCVA,
Maire des Avanchers-Valmorel.

"La dégradation et l'inadéquation des logements sont l'une des raisons de la baisse des fréquentations de la station. Certains sont vétustes et n'ont pas été rénovés depuis 30 ans. C'est ce que l'on appelle le "syndrome des lits froids". Notre action, conjointement menée avec la CCVA, vise à redynamiser le parc immobilier en plaçant les propriétaires au cœur de l'économie touristique et donner un second souffle à la station au travers d'investissements structurants."

LA MAISON DES PROPRIÉTAIRES : UN SHOWROOM CCVA

Depuis des décennies, la Communauté de Communes, propriétaire de 132 appartements en station (675 lits) est moteur dans l'offre de lits "chauds".

Pour mobiliser de façon concrète les propriétaires, la CCVA créée en partenariat avec la commune des Avanchers-Valmorel, l'Union des Syndicats de Copropriétaires de Valmorel et les entreprises locales, un appartement témoin - un "showroom" - en rez-de-chaussée de la Copropriété "Le Hameau du Morel".

Cet espace - dénommé la "Maison des propriétaires" - est un lieu d'informations et d'échanges.

Que ce soit pour proposer un meublé à la location saisonnière, pour donner un nouveau souffle à l'activité de location, pour engager des travaux de rénovation… : un seul interlocuteur, un guichet unique : "La Maison des propriétaires", animée par Brigitte MERCANTI.

Les lits froids glacent la station et diminuent la valeur du patrimoine privé !

Un lit est dit "froid" quand le logement est rarement occupé (entre 2 et 4 semaines par an).

L'occupation alors trop faible hypothèque tout programme d'investissement faute de rentabilité : les infrastructures vieillissent à l'instar des remontées mécaniques, l'offre de loisirs et de bien-être ne s'adapte pas aux tendances du marché, la destination touristique perd de son attractivité, les clients désertent les lieux.

Les volets sont clos, le logement se dégrade, devient vétuste. In fine, le patrimoine se dévalorise : il devient difficile à transmettre ou à vendre.

Au-delà des rendez-vous personnalisés, des temps de rencontre animés par des experts sont proposés aux propriétaires.

Dans cet esprit, après une première réunion autour du pôle de La Léchère en novembre dernier, le mardi 26 décembre sera organisée "la rentrée des neiges des propriétaires" à Valmorel.

En parallèle, une analyse est conduite pour mieux comprendre les freins de mise en location des biens car, au vu des premiers mois d'activité, il n'y a pas que le vieillissement du parc immobilier qui explique la démultiplication des lits froids (lits touristiques très faiblement occupés).

Du nouveau pour la taxe de séjour

TAXE DE SÉJOUR

Spécial hébergeurs touristiques

Une plateforme internet pour télédéclarer les nuitées "Taxe de séjour"

La communauté de communes a institué en 1987 une taxe de séjour sur les 7 communes afin de contribuer au financement du développement touristique de notre territoire et du département de la Savoie.

Tous les types d'hébergements sont concernés dès lors que l'accueil se fait à titre onéreux et ce, que les loueurs soient des professionnels ou pas.

Le tarif applicable de la taxe se détermine pour les établissements en fonction de leur catégorie et leur classement touristique.

La taxe est due par les personnes hébergées de plus de 18 ans, touristes ou travailleurs saisonniers hors CCVA. Elle est donc neutre dans la comptabilité de l'hébergeur. Son montant se calcule en multipliant le tarif applicable par le nombre de nuits effectuées.

Afin de nous adapter aux nouveaux modes de vie, vous donner accès à toutes les informations relatives à la taxe de séjour et faire vos déclarations, la CCVA a créé une plateforme internet dédiée : **https://ccvasavoie.taxedesejour.fr**

Chaque mois faites votre déclaration avant le 15.

Chaque trimestre, vous recevrez un avis des sommes à payer par télépaiement ou par chèque.

Pour les personnes empêchées, les déclarations pourront être réalisées sur support papier.

Pour toutes questions sur la Taxe de séjour :
Peggy COLLOMB - CCVA - Tél : 04 79 24 63 36
@ : ccvasavoie@taxesejour.fr

Vous souhaitez proposer un meublé à la location saisonnière ?
Pour que votre projet soit un véritable succès, contactez Brigitte MERCANTI - CCVA "La Maison des propriétaires" - Tél : 06 37 60 93 58
brigitte.mercanti@ccva-savoie.com

Retrouvez les tarifs de la taxe de séjour sur : https://ccvasavoie.taxedesejour.fr
OU sur le FLASH-CODE ci-contre.

Exemples de projets concrétisés grâce à la taxe de séjour
- Spa Ô des Lauzes
- Sentier d'interprétation du Morel
- Offre VTT Doucy-Valmorel
- Salles de séminaires Valmorel
- Maison de Nâves…

PAROLE À

Gabriel MARTINOT
Vice-Président CCVA

"Cette taxe ne doit pas être perçue par les touristes et les hébergeurs comme un énième impôt à payer mais comme une participation essentielle au développement et à la promotion du tourisme sur notre territoire."

PAROLE À

Brigitte MERCANTI,
Chef de Projet Immobilier de Loisirs CCVA

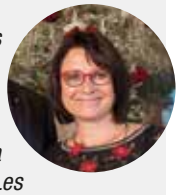

"Les attentes des touristes ont évolué. Aujourd'hui, ils veulent passer du temps dans leurs appartements et non plus rester toute la journée sur les pistes. Les logements doivent être agréables à vivre, originaux et mettre en relief l'ADN de notre territoire. Ce projet est engagé sur du long terme. Nous voulons encourager les propriétaires à la location et nous les accompagnerons dans les diverses démarches. Alors engageons-nous dans un esprit gagnant-gagnant !"

CONTACT
Tél. 04 79 07 15 83
06 37 60 93 58
brigitte.mercanti@ccva-savoie.com

Projet conduit par la CCVA, en partenariat avec la commune des Avanchers-Valmorel, intégré au programme Espace Valléen, bénéficiant du soutien de la Région Auvergne Rhône Alpes, du Conseil Départemental de la Savoie.

La Région Auvergne-Rhône-Alpes

SAVOIE LE DÉPARTEMENT

Les éco-gestes

QU'EST-CE QU'UN ÉCO-GESTE ?

Ensemble, faisons des "écolomies"

Les éco-gestes sont ces petits gestes simples de la vie de tous les jours qui au final se révèlent être d'une grande importance pour diminuer notre empreinte écologique. On parle aussi d'éco-responsabilité et d'éco-citoyenneté pour signifier la préoccupation de préserver l'environnement dans nos comportements. Autant de grands mots qui peuvent être mis en application dans la vie quotidienne.

Les éco-gestes s'appliquent dans tous les domaines du quotidien (maison, jardin, bureau, nature, vacances…)

"Les petits ruisseaux font les grandes rivières"
Antoine Furetière

LES IDÉES REÇUES EN MATIÈRE D'ÉCO-GESTES

C'est compliqué et contraignant !

FAUX : *Ces petits gestes sont simples à mette en œuvre. Ce qui est compliqué, c'est de changer ses comportements.*

Ça ne changera pas ma vie !

FAUX : *Grâce à ces éco-gestes, chacun développera en lui un sentiment de fierté d'agir pour le bien du territoire en particulier et de la Planète en général !*

Un petit geste, à mon niveau, cela ne sert à rien !

FAUX : *Chacun réalisera des économies, certes petites mais cumulatives dans le temps.*

Dans le cadre de ses services de proximité aux habitants, la CCVA gère au quotidien :

LA COLLECTE ET LE TRI DES DÉCHETS

LA DISTRIBUTION D'EAU POTABLE : du milieu naturel au robinet

L'ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES DOMESTIQUES (collectif et non-collectif)

Dossier détaillé en page ci-contre

PAROLE À

Jean COSTE
Vice-Président CCVA en charge de la Salubrité.

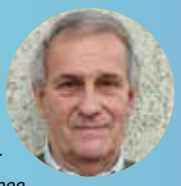

"Collecter et dépolluer les eaux usées, c'est tout à la fois assurer l'avenir pour nos ressources naturelles en eau, préserver notre environnement, notre cadre de vie, et protéger notre santé."

L'article R1331-2 du Code de la Santé Publique interdit le déversement dans les égouts des huiles de vidange, des ordures ménagères, des lingettes, des effluents de fosses septiques, des hydrocarbures, des résidus de produits de bricolage et de jardinage…

PAROLE À

Manon IMPERATORI
Technicienne CCVA
Eaux & Déchets

"Limiter, en amont, la pollution des eaux usées est en soi un agissement civique et écologique que tout un chacun peut s'efforcer d'accomplir afin de préserver son environnement de vie".

TOILETTES	✗	✓
Éléments solides	Cuvette	Poubelle
Lingettes	Cuvette	Poubelle
Mégots	Cuvette	Poubelle
Nettoyage cuvette	Eau de javel	Désinfectants écologiques

PEUT-ON JETER LES LINGETTES AU RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT ?

La réponse est simple et catégorique : NON !

Les lingettes sont un véritable fléau pour les réseaux. Jetées dans les toilettes, elles causent de sérieux dysfonctionnements dans les stations de pompage et d'épuration. Elles bouchent et détériorent les pompes de relevage, obstruent les grilles et sont souvent à l'origine de pannes importantes.

Une lingette dite biodégradable ne se dégrade que si on la laisse au moins 90 jours dans un bac à compost…

Méfiez-vous du terme « biodégradable » accolé aujourd'hui à de nombreux produits (mouchoirs, lingettes, compresses démaquillantes…) car, jetés au réseau d'assainissement (toilettes par exemple) ils n'ont pas le temps suffisant pour se dégrader avant leur arrivée dans les stations d'épuration.

SALLE DE BAIN	✗	✓
Médicaments	Lavabo	Pharmacie
Éléments solides	Lavabo	Poubelle
Lessive	Lessives classiques	Lessives écologiques

LES ÉCO-REFLEXES

- Nettoyons notre douche et notre lavabo après chaque utilisation afin d'éviter la formation de bouchons dans les siphons et canalisations. Récupérons cheveux et autres matières organiques et mettons-les à la poubelle.
- Groupons nos lessives et ne faisons fonctionner notre machine à laver que lorsque cette dernière est pleine.

CUISINE	✗	✓
Restes de nourriture	Évier	Poubelle
Huiles alimentaires	Évier	Déchèterie
Entretien cuisine	Détergents toxiques	Produits écologiques

LES ÉCO-REFLEXES

- Votre évier est bouché ! Utilisez de préférence de l'eau bouillante et une ventouse.
- Ne faisons marcher notre lave-vaisselle que lorsqu'il est plein. Nous diminuerons ainsi la quantité d'eau polluée rejetée et nous réaliserons de substantielles économies.

Les stations d'épuration ne sont pas prévues pour traiter ce type de produits. Ils risquent de tuer les bactéries chargées de traiter la pollution et s'accumuler dans les boues qui contaminent les sols en cas de valorisation par épandage agricole.

56% DES FRANÇAIS ignorent que les eaux potables sont nettoyées en station avant d'être rejetées, propres, dans la nature.
[Baromètre TNS-SOFRES/CIEAU Les Français et l'Eau 2016]

ASSAINISSEMENT COLLECTIF OU NON-COLLECTIF

GARAGE / ATELIER	✗	✓
Hydrocarbures Huiles de vidange Peintures, vernis Désherbants Engrais Insecticides	Égout	Déchèterie

SPÉCIFICITÉ "PISCINES"

- Avant d'être rejetées, les eaux de piscine doivent être neutralisées (exemptes de chlore et autre produit de traitement : correctifs pH, anti-algues,…).
- Les eaux de vidange doivent être dirigées vers les eaux pluviales.
- Les eaux de nettoyage des filtres doivent être dirigées vers le réseau des eaux usées.

DANS LA RUE	✗	✓
Mégots	Égout / Nature	Poubelle
Lavage voiture	jardin, rue, égout (Métaux lourds)	Station de lavage (Équipée de bacs de décantation)

ZOOM SUR LE SAMSE NATIONAL NÂVES TOUR 2018

Le site de Nâves a été choisi pour organiser les 20 et 21 janvier 2018, une étape du circuit national et les Championnats de France Sprint U18 (moins de 18 ans) et U20 (moins de 20 ans). Une belle récompense pour tous les acteurs du ski nordique !

PAROLE À

3 questions à
Christian FROSSARD,
Responsable des circuits nationaux de la Fédération Française de Ski et directeur technique de la compétition

Pouvez-vous préciser ce qu'est le SAMSE NATIONAL NÂVES TOUR ?

Il s'agit du circuit national de ski de fond qui permet d'établir une hiérarchie parmi coureurs de niveau national. Ce circuit compte 6 étapes et Nâves sera le troisième rendez-vous après Prémanon et Autrans. Suivront La Praille, Megève et la finale à La Féclaz. Chaque étape rassemble 180 skieuses et skieurs qui marquent des points en fonction de leur place. En fin de saison, on fait le total des points pour établir les classements généraux. L'autre objectif sportif est de sélectionner les coureurs pour les compétitions internationales.

Pourquoi avoir choisi Nâves comme étape du circuit national 2018 ?

La Fédération Française de Ski a un rôle de développement des pratiques du ski. Nâves est un lieu méconnu des compétiteurs nordiques pourtant le site est de grande qualité. La nature y est encore à l'état sauvage. Le relief est propice à la pratique du ski de fond avec des pistes de technicité variable qui peuvent convenir à tous les publics. L'enneigement est généralement bon et puis on est en altitude avec de magnifiques points de vue.

Par ailleurs le club local a montré ses capacités à organiser des épreuves régionales de ski de fond. J'ai rencontré des gens motivés qui ont envie de relever le défi d'organiser des épreuves nationales par amour pour le ski et pour leur région. La FFS est donc dans son rôle en accompagnant un tel potentiel.

Que va-t-il se passer à Nâves les 20 et 21 janvier prochains ?

Les compétitions débuteront le samedi matin avec le sprint qui sera le Championnat de France Jeunes catégories U18 et U20 (Phase finale de préparation pour les championnats du monde). Le sprint se dispute en qualification d'abord puis les meilleurs se confrontent par groupe de 6. À chaque fois les 3 moins bons sont éliminés. Ce sont des courses vraiment spectaculaires. Dimanche fera place aux courses individuelles en style Classique. Là il s'agit des courses contre la montre avec un départ toutes les 30 secondes. Nous avons déjà vu sur le terrain la façon d'organiser les parcours pour que les spectateurs ne perdent rien du spectacle.

LE GRAND PLAN… LE BON PLAN DE L'HIVER !

Niché dans le massif de la Lauzière, au fond de la vallée de l'Eau Rousse, CELLIERS est un petit village typiquement savoyard rattaché à la Commune de La Léchère. Ce village porte à la perfection le qualificatif de "paradis de la randonnée à ski et en raquettes" qu'on lui accole l'hiver.

Au départ de Celliers-Dessus (1380 m), la randonnée du sommet du GRAND PLAN se faufile à travers un itinéraire sûr, dans un environnement des plus sauvage et vous offre un panorama exceptionnel, 2 ingrédients incontournables pour les amateurs de randonnées en raquettes à neige.

Et, pour parfaire cette escapade : une halte au Logis des Fées pour une boisson qui réchauffe face à La Grande Casse…

INFORMATIONS PRATIQUES :
Carte IGN : TOP25 3433ET
Altitude départ : 1380 m
Altitude Grand Plan : 2127 m
Dénivelé cumulé : 780 m
Durée : 4 à 5 h (marche)
Balisage : Quelques panneaux mais en partie hors-sentiers balisés
Précautions : Pas de difficulté technique sur cette randonnée, ni pente exposée en restant sur cet itinéraire.

Descriptif complet sur
www.altituderando.com/Le-Grand-Plan-2127m-par-Celliers

NOUVEAUTÉ HIVER 2017-2018

UNE PISTE DE LUGE À DOUCY : LA PISTE GULLI

STATION gulli

Accessible depuis le sommet du télésiège de Combelouvière, d'une longueur de 2,2 km, d'un dénivelé de 260 mètres, cette piste sera praticable avec des luges de modèles « Snowbob ». La pente n'excédant pas 15 %, les enfants de plus de 10 ans pourront l'utiliser librement. Quant aux plus petits, ils glisseront avec leurs parents sur des luges à deux places.

Afin de rendre cette descente ludique et interactive, une application Androïd et iPhone est en cours de développement sous forme de chasse au trésor. Le thème principal sera LE LOUP en référence à COMBELOUVIERE (étymologiquement « La combe aux loups »). Une aire de pique-nique prendra place à mi-parcours au niveau de la Cabane du Loup (Plat des Échapeaux).

Cette piste de luge sera la première piste connectée en station.

Un bel exemple de coopération intercommunale entre la CCVA, la Mairie de La Léchère, la Mairie de Doucy, la Mairie des Avanchers-Valmorel et les agriculteurs locaux.

Sylvie GERMANAZ et Gérard ARNOLD, élus référents du projet à la Mairie de Doucy

LES ÉVÈNEMENTS DE L'HIVER 2018
Valmorel - Doucy - Nâves

SAMSE NATIONAL NÂVES TOUR ET CHAMPIONNAT DE FRANCE SPRINT U18 / U20
Du 20 au 21 janvier 2018 Nâves

WINTER SPARTAN RACE
Du 27 au 28 janvier 2018 Valmorel

TOURNOI SNOW RUGBY DES 6 STATIONS
Le 15 février 2018 Valmorel

CHALLENGE PARAPENTE SAPEURS POMPIERS
Du 14 au 16 mars 2018 Valmorel

DOUCY CÎMES
Du 31 mars au 1er avril 2018 Doucy

Vous et la CCVA

Votre territoire en toute intimité

Originaire de la Vallée, moniteur de ski l'hiver, accompagnateur de moyenne montagne l'été, athlète accompli, Florian SAUTEL est un enfant du pays. On peut même dire, sans grand risque de se tromper, qu'il est un enfant de la montagne !

Vous travaillez en montagne, vous passez la majorité de votre temps libre en montagne… qu'est-ce que la MONTAGNE représente pour vous ?

La montagne, j'ai la chance de pouvoir y travailler - moniteur de ski à l'ESF de Valmorel depuis 2013 l'hiver ; accompagnateur de moyenne montagne au Club Med l'été - et de m'y entrainer toute l'année. J'affectionne particulièrement Valmorel. C'est une très belle station de ski de par son histoire, son architecture préservée, ses points de vue imprenables sur le Beaufortain et la Lauzière.

En montagne on se sent libre, libre de choisir son itinéraire, libre d'aller où l'on veut. Je ne pense pas pouvoir vivre ailleurs qu'en montagne, j'aime trop mon mode de vie pour imaginer le changer un jour. Été comme hiver, j'ai le plus beau bureau du Monde !...

À 23 ans, vous collectionnez un palmarès sportif impressionnant (*), quel est votre meilleur souvenir de course ?

Celui qui m'a le plus marqué et qui me procure encore des frissons aujourd'hui, c'est sans conteste la mythique Pierra Menta. Notamment la dernière étape du Grand Mont avec ses 2000 spectateurs agglutinés au sommet pour encourager les coureurs. C'est vraiment la fête sur la montagne !

> *"J'ai le plus beau bureau du Monde "*

Ma victoire à domicile - 19 Kilomètres du Mad Trail en 2017 - reste aussi un souvenir très marquant !

Quels sont vos terrains de jeux favoris ?

L'hiver, j'adore m'entrainer en Lauzière, plus particulièrement au Grand Pic. La vue y est superbe. C'est une belle pointe alpine malgré sa moyenne altitude. La fin sur l'arête finale est remarquable. Quant à la descente, elle est exceptionnelle car on a souvent de la bonne neige sur le glacier de Celliers.

L'été, pour courir, ma préférence va à la boucle de Crève-Tête. Ce sommet est magnifique avec sa crête et son panorama sur le massif du Mont Blanc. Durant ce tour, on rencontre une diversité de terrains : des champs d'alpages, de la hauteur, de la technicité, de la forêt, de belles sentes… De quoi ravir les « coureurs en herbe » que nous sommes ! J'aime aussi m'entrainer dans la foret du bois Chaniet en allant sur la cascade du Morel. Les chemins y sont faciles et agréables pour se "balader" !

Florian est un vrai électron libre.
"Électron" parce qu'il est chargé d'énergie positive. "Libre" parce qu'il mène sa vie au grand air, entre ciel et montagne, dans le froid de l'hiver, dans la rudesse des pentes et dans l'enchantement des grands espaces, avec cette philosophie épicurienne qui consiste à "profiter de la vie, prendre ce qu'elle nous offre et faire ce que l'on aime"…

*** : PALMARÈS 2017**

Hiver : 18e à la Pierra Menta, 15e Championnat de France VR et 5e Espoir, 3e Espoir Championnat de France par équipe, 2e de la Doucy Cimes,…

Été : Vainqueur du Mad Trail et du combiné19K/KV 2017, 2e de l'Aravis Sky Pursuit, 2e au Trophée du Mont Charvet, 3e au Kilomètre Vertical de Pussy

LA MÉDIATHÈQUE POUR TOUS !

Les jours où la médiathèque est fermée au Grand Public, sachez qu'elle n'en demeure pas moins active…

D'autres types de public y sont accueillis comme les scolaires, les groupes, les bébés lecteurs ou encore les personnes âgées.

Pour mener à bien ces différentes activités ciblées, la médiathèque multiplie les partenariats sur l'ensemble du territoire.

Une fois par mois, le jeudi matin est réservé aux tous petits. *Les Croq'Histoires* remportent un véritable succès chez les 0-3 ans. Bibliothécaires et animatrices du relais des assistantes maternelles du CIAS déroulent alors leurs tapis à histoires, animent des silhouettes derrière un théâtre d'ombres et révisent leurs comptines.

C'est ainsi que, depuis le mois de mai, l'EHPAD d'Aigueblanche est devenu un nouveau partenaire de la médiathèque. Tantôt un petit groupe de séniors monte dans un minibus pour choisir des ouvrages et profiter d'une surprise concoctée avec tendresse et humour par les bibliothécaires ; tantôt ce sont les bibliothécaires qui se rendent à l'Arbé pour leur conter des histoires et faire des petits jeux autour des livres.

L'EXPO À NE PAS RATER !

Du 2 décembre 2017 au 6 janvier 2018, venez voir l'exposition de photos de Loïc RIVOLLET.

"Nous avons tous dans nos placards et vieilles malles, des figurines et des jouets qui prennent parfois la poussière depuis de nombreuses années. J'ai ressorti certains d'entre eux et emprunté ceux de mes enfants pour les mettre en scène à travers une exposition photographique mêlant humour et poésie ".

Loïc RIVOLLET

Un jeu-concours sera organisé durant toute l'exposition. Entrée libre aux horaires de la médiathèque.

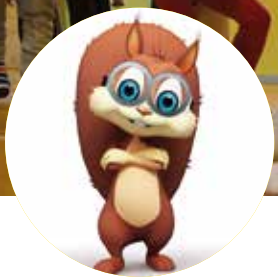

CAP OU PACAP ?

Petite-enfance (0-6 ans) - Alimentation, Corpulence - Activités Physiques

Tous les jeudis, entre 20 et 30 enfants se retrouvent, avec leurs parents, sous l'égide de Pascal BŒUF, l'éducateur sportif de la CCVA, au Gymnase de La Léchère, dans le cadre du dispositif PACAP. Au programme, un ÉVEIL CORPOREL animé et haut en couleurs...

PACAP est l'acronyme de « Petite-enfance (de 0 à 6 ans), Alimentation, Corpulence, Activités physiques ». Ce dispositif, mis en place par les professionnels de la Maison de Santé Pluridisciplinaire d'Aigueblanche, en collaboration avec l'Agence Régionale de Santé et la CPAM de Savoie et avec le soutien des collectivités locales (CCVA et CCCT), est devenu une mécanique de prévention bien rodée visant à lutter contre la sédentarité infantile et ses conséquences.

PAROLE À

Pascal BŒUF,
Éducateur sportif
CCVA

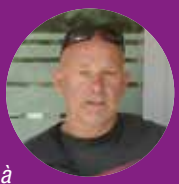

"L'idée générale est d'inciter les familles à développer une hygiène de vie, à sortir, à bouger… Loin de nous d'être des donneurs de leçons ou d'émettre des jugements, nous souhaitons juste impulser un élan, une dynamique autour de la problématique de la sédentarité et inculquer quelques principes de base. La réussite de ce projet tient du fait que les parents sont placés au cœur du dispositif. Ces derniers participent, aident à l'encadrement et s'impliquent pleinement dans le processus."

ccva
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES VALLÉES D'AIGUEBLANCHE

Tous les jeudis
de 17h00 à 17h45
Gymnase de La Léchère

Cœur de Tarentaise
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Tous les mercredis
de 17h00 à 17h45
Gymnase de Moûtiers

Minimum 2 lignes d'eau pour les nageurs

PISCINE DU MOREL

Coordonnées en dernière de couverture
www.piscinedumorel.com

NOUVEAUTÉ 2018

OUVERTURE LE DIMANCHE
En avril, mai et juin de 9h à 12h30

	HIVER 2018 Du 8 janvier au 9 février	PRINTEMPS 2018 Du 26 février au 17 juin
LUNDI	11h45 - 13h45 17h15 - 20h30	11h45 - 13h45 17h15 - 20h30
MARDI	11h45 - 13h45	11h45 - 13h45
MERCREDI	11h45 - 17h	11h45 - 17h
JEUDI	11h45 - 13h45 17h15 - 20h30	11h45 - 13h45 17h15 - 20h30
VENDREDI	11h45 - 13h45 17h15 - 20h30	11h45 - 13h45 17h15 - 20h30
SAMEDI nouveauté 2017	Fermé	10h30 - 19h

Bassin ludique fermé pendant les activités.

PAROLE À

Marc MATHIS
Conseiller CCVA
Délégué à la
Piscine du Morel.

Vers une uniformisation des horaires pour 2018

"Notre préoccupation première est d'améliorer l'accessibilité à la piscine en collant au plus près aux attentes de nos usagers. C'est pourquoi nous avons opté pour une augmentation et une harmonisation des horaires d'ouverture en 2018"

ccva
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES VALLÉES D'AIGUEBRUNE

Cœur de Tarentaise
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

L'AQUABIKE, ÇA CONSISTE EN QUOI ?

Comme son nom l'indique, ce sport consiste à pédaler… dans l'eau ! Il combine les nombreux bienfaits d'une activité aquatique avec ceux du vélo sur la terre ferme.

Un cours d'aquabike, c'est la promesse d'une activité intense. On monte là d'un cran le curseur sportif. On ne se borne pas à pédaler, mais on enchaîne des exercices variés, le tout, sous les conseils et les encouragements d'un maître-nageur dynamique et au son d'une musique rythmée.

La résistance de l'eau démultiplie les efforts à fournir pour les mouvements, et de nombreux muscles sont sollicités comme les fessiers, les mollets, et aussi les dorsaux-abdominaux. En plus de cela, cette activité améliore l'endurance et permet de travailler le système cardiovasculaire. Concrètement, tous ces bienfaits agissent en profondeur sur les muscles et raffermissent également les tissus et donc la silhouette. Pour vous motiver, gardez à l'esprit qu'une séance d'aquabike vous fera dépenser entre 300 et 500 calories, soit l'équivalent d'un double cheeseburger...

"Je suis en grande forme toute l'année grâce à l'AQUABIKE !..."

TOUR DE TARENTAISE

Juin

INAUGURATION SALLES SÉMINAIRES

Valmorel

Mars

EXPOSITION ET COLEGRAM

à la Médiathèque V92

Juin

MAD TRAIL

Juillet

2017

Avril à Octobre

120 ANS LA LÉCHÈRE

PROVERBE LOCAL (ET D'ÉPOQUE):
"On arrive à La Léchère en charrette, on y repart en précédant le cheval"

Juin à Octobre

Opération LES TABLETTES POUR LES NULS

à la Médiathèque V92

Juillet

SIGNATURE DU CONTRAT RURALITÉ "PORTE DE TARENTAISE"

PAROLE À

Jean-François ROCHAIX,
Vice-Président CCVA et Maire de La Léchère

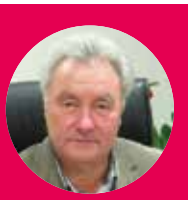

"Avec ses paysages remarquables et ses profils de route exigeants, notre territoire est une terre de prédilection pour le cyclisme. Les évènements cyclistes organisés cette année ont généré du spectacle et de l'émulation, facteurs essentiels de dynamisation de nos vallées."

TOUR DE TARENTAISE

Juillet

NATATION
COUPE DES SPRINTS DU MOREL

Août

INAUGURATION TRAVAUX DE RÉHABILITATION PISCINE DU MOREL

Aigueblanche

Septembre

2017

Juillet

INAUGURATION SITE VTT FFC

Valmorel Vallées Aigueblanche

Septembre

COURSE AUTO-STOP REZO POUCE

La CCVA à votre service

DEPUIS 1974

SERVICES GÉNÉRAUX

ACCUEIL / SECRÉTARIAT
04 79 24 20 04
secretariat@ccva-savoie.com

Horaires d'ouverture :
Du lundi au vendredi,
8h00 - 12h00 / 13h30 - 17h30

COMPTABILITÉ
comptabilite@ccva-savoie.com

MARCHÉS PUBLICS
patricia.pardon@ccva-savoie.com

RESSOURCES HUMAINES
anne-marie.box@ccva-savoie.com

TAXE DE SÉJOUR
ccvasavoie@taxesejour.fr

CHEF DE PROJET ESPACE VALLÉEN
christophe.mansouri@ccva-savoie.com

CHEF DE PROJET IMMOBILIER DE LOISIRS
brigitte.mercanti@ccva-savoie.com

ÉDUCATEUR TERRITORIAL DES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES
sport@ccva-savoie.com

RESPONSABLE PISCINE DU MOREL
hubert.neveu@ccva-savoie.com

COMMUNICATION
jean-luc.cadenel@ccva-savoie.com

SERVICES TECHNIQUES

DIRECTION
jean-louis.garnier@ccva-savoie.com

TECHNICIENNE BÂTIMENTS
nathalie.mermier@ccva-savoie.com

TECHNICIENNE EAU / ASSAINISSEMENT / SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT NON-COLLECTIF (SPANC) / DÉCHETS
manon.imperatori@ccva-savoie.com

BÂTIMENTS ET SERVICES

SERVICE DE L'EAU POTABLE (SUEZ ENVIRONNEMENT)
Service clientèle
09 77 409 443 / 09 77 408 408
(prix d'un appel local)
Du lundi au vendredi : 8h - 19h
Samedi : 8h - 13h

Urgences techniques 09 77 401 130 / 09 77 401 134 (prix d'un appel local)
24h/24 - 7j/7

SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF (VÉOLIA EAU)
09 69 32 34 58

DÉCHÈTERIE
04 79 22 67 45

Horaires d'ouverture :
DU 1ER MARS AU 31 OCTOBRE
Lundi / mercredi / samedi :
8h30 - 12h / 14h - 18h30
Mardi / jeudi / vendredi : 14h - 18h30

DU 1ER NOVEMBRE AU 28 FÉVRIER
Lundi / mercredi / samedi :
8h30 - 12h / 14h - 17h
Mardi / jeudi / vendredi : 14h - 17h

SPORTS, LOISIRS ET CULTURE

PISCINE DU MOREL
04 79 24 05 25
morel-loisirs@wanadoo.fr
www.piscinedumorel.com
Horaires d'ouverture en page 13

MÉDIATHÈQUE DU VILLAGE 92
73260 La Léchère
Tél : 04 79 22 59 11
mediatheque@ccva-savoie.com
www.ccva-savoie.com/mediatheques

Horaires d'ouverture :

Mardi	16h00 - 18h30
Mercredi	10h00 - 12h00
	14h00 - 18h30
Vendredi	16h00 - 18h30
Samedi	10h00 - 12h00
	14h00 - 17h00

Magazine INFO'VALLÉES - Décembre 2017 - Tirage : 3 800 exemplaires - Directeur de la publication : André Pointet
Crédits photos : Scalpfoto, Pierre Jacques, Sylvain Jugand, Clement Poursac, Ptilo, Sportograf, Dan Ferrer, CCVA - → www.amplitude.agency

ccva
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES VALLÉES D'AIGUEBLANCHE

40, chemin des Loisirs - 73260 AIGUEBLANCHE I Tél. 04 79 24 20 04 I Fax 04 79 22 90 04
secretariat@ccva-savoie.com I **www.ccva-savoie.com**